

# Pour un « protectionnisme solidaire »

 [alternatives-economiques.fr/un-protectionnisme-solidaire/00078488](https://alternatives-economiques.fr/un-protectionnisme-solidaire/00078488)

Pour ce proche conseiller de Jean-Luc Mélenchon, l'Union européenne est devenue un espace de guerre économique miné par la concurrence sociale et fiscale. Pour en changer l'orientation, il faut instaurer un rapport de force. La France doit oser désobéir à certaines règles européennes pour mieux les renégocier.

Alors qu'elle devrait constituer un espace de paix et de coopération, l'Union européenne est devenue un espace de guerre économique où, sous couvert de fixité du change, les pays s'agressent les uns les autres. Les Etats sont piégés dans une situation où ils ne peuvent compenser leurs écarts de compétitivité que par la concurrence fiscale et sociale. Il en résulte une course au moins-disant social où les Etats ne gagnent des parts de marché qu'au détriment des autres et s'enlisent dans une logique déflationniste.

« L'Union européenne risque d'imploser, soit à la prochaine crise, soit pour des raisons politiques liées à la montée des populismes en Europe »

L'Union européenne risque d'imploser, soit à la prochaine crise – car nous n'avons pas su consolider suffisamment le système bancaire mondial pour nous protéger de la prolifération d'instruments financiers toxiques et de bulles spéculatives –, soit pour des raisons politiques liées à la montée des populismes en Europe, qui reportent la faute et le crime sur les étrangers. Nous avons une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Certains travaillent déjà à réécrire les traités à Bruxelles. Ils ont compris qu'il fallait plus de fédéralisme pour rendre l'euro soutenable, mais ce qu'ils ont en tête n'est pas une fédération démocratique mieux armée pour soutenir le progrès commun, c'est une dictature fédérale : ils veulent juste confisquer aux Etats ce qui leur reste de souveraineté budgétaire. La logique de la rigueur pourrait alors être imposée *ad vitam aeternam*. Cette voie n'est évidemment pas soutenable.

## Que proposez-vous pour que la zone euro soit viable ?

L'euro ne peut pas fonctionner dans le cadre actuel. L'Europe ne sera jamais une zone monétaire optimale, avec une mobilité parfaite des capitaux et un budget fédéral à 15 % ou 20 %, qui permettrait des transferts entre Etats. L'euro ne peut survivre qu'à trois conditions. Primo, l'unicité de la politique monétaire et du taux de change doit être compensée par des marges de manœuvre nationales plus grandes en matière budgétaire. Viser un déficit structurel nul à moyen terme est une absurdité économique. Nous pourrions imaginer une autre « règle d'or » : hors conjoncture, les recettes courantes sont financées par des dépenses courantes ; le déficit public est autorisé pour compenser un ralentissement de l'activité et pour réaliser des investissements dont on sait qu'ils généreront des ressources futures.

« L'euro ne peut pas fonctionner dans le cadre actuel. L'Europe ne sera jamais une zone monétaire optimale »

Secundo, la Banque centrale européenne (BCE) doit pouvoir jouer pleinement son rôle de prêteur en dernier ressort et participer au financement privilégié de la dette publique, directement ou indirectement via un taux de refinancement réduit applicable aux titres publics. Elle devrait aussi être soumise à un contrôle démocratique, au lieu d'être totalement indépendante, comme l'exige l'Allemagne.

Tertio, il faut bannir le recours au dumping fiscal et social.

## Comment pouvons-nous aller vers davantage d'harmonisation fiscale et sociale ?

L'euro nous protège du dumping monétaire par la dévaluation des monnaies, mais pas de la dévaluation interne par la baisse des charges fiscales et salariales. Notre but ne doit pas être de gagner des parts de marché au détriment de nos voisins, mais bien de prospérer tous ensemble en permettant la progression des salaires et du niveau de protection sociale dans les pays les moins avancés. Entre les gouvernements redoutant que l'harmonisation induise un nivellement par le bas des critères sociaux et ceux qui souhaitent au contraire ce nivellement, la convergence des critères sociaux s'annonce comme un des plus complexes chantiers de ces prochaines années. Mais on peut progresser plus vite sur l'harmonisation de l'imposition des sociétés et des revenus financiers. Les moyens sont connus et déjà élaborés par la Commission ; il ne manque plus que la volonté et la détermination politique de quelques grands Etats pour agir.

### **Comment convaincre nos partenaires de mettre en œuvre ce programme ?**

Certainement pas avec la méthode sociale-démocrate qui se résume à attendre l'émergence miraculeuse d'un nouveau consensus progressiste ! Depuis 1992, les gouvernements sociaux-démocrates ont reconnu les défauts rédhibitoires des traités et de l'euro, et ils n'ont cessé de promettre qu'un jour, ces défauts pourraient être corrigés par un « traité social », par un approfondissement du contrôle citoyen, etc. Mais en 1997, 13 pays sur 15 étaient gouvernés par des gouvernements sociaux-démocrates et rien n'a été fait. Le traité d'Amsterdam (1997) n'a fait que renforcer les contraintes budgétaires des Etats. Le traité constitutionnel refusé notamment par le peuple français est revenu par la petite porte. Et Hollande n'a pas tenu sa promesse de renégocier le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Les promesses sociales-démocrates s'évanouissent dès qu'elles rencontrent la moindre opposition.

« *Le traité constitutionnel refusé notamment par le peuple français est revenu par la petite porte* »

Avec La France insoumise, nous proposons une autre méthode. Nous manifesterons à nos partenaires avec la même vigueur, et notre volonté de sauver l'Union du délitement auquel elle est promise si rien ne change, et notre détermination à agir unilatéralement en désobéissant aux traités tant que les défauts rédhibitoires mentionnés plus haut ne seront pas corrigés d'un commun accord. Notre plan A – l'idéal – est de parvenir à cet accord, ou pour le moins d'engager une bifurcation significative de l'UE vers cet idéal. La crédibilité de ce plan tient au fait que nous avons un plan B : nos partenaires sauront dès le départ que, de toute façon, la France n'appliquera plus les traités en vigueur en matière de normes budgétaires, de libre circulation des capitaux spéculatifs, d'aides publiques aux entreprises, de libéralisation des services publics, de financement bancaire de la dette publique, etc. Cela créera un état de fait auquel nos partenaires devront s'adapter.

**Mais si les autres Etats adoptent une position dure comme ils l'ont fait avec la Grèce, s'ils vous disent « ou bien vous vous soumettez, ou bien vous sortez », votre plan B se résume à la sortie de l'euro.**

Non. Ce que vous décrivez là, c'est le seul plan B possible pour la Grèce. Sans le soutien de l'Union européenne et les facilités d'urgence de la BCE, la Grèce est en cessation de paiement, et doit alors sortir de l'euro pour récupérer la faculté de créer de la monnaie, ne serait-ce que pour payer ses fonctionnaires. Soit elle se soumet, soit elle sort. Ce n'est pas la situation de la France, qui n'a besoin d'aucune aide extérieure. Bien au contraire, c'est elle qui aide les autres puisqu'elle est un contributeur net au budget européen et à tous les mécanismes de solidarité financière. Plus généralement, la France n'est pas non plus en panne pour attirer des capitaux privés puisqu'elle reste depuis vingt ans parmi les cinq pays du monde les plus attractifs pour les capitaux. Enfin, si notre dette publique est relativement élevée, elle n'est pas pour autant insoutenable. Nous pouvons emprunter sur les marchés financiers et notre signature est une des meilleures en matière de titres publics après celle de l'Allemagne. Et comme cette dernière ne peut pas satisfaire toute la demande de titres publics, les banques continueront à souscrire de la dette publique française. Même en cas de hausse des taux d'intérêt, nous pouvons réactiver une réglementation imposant des planchers minimaux de titres publics dans les bilans de nos établissements bancaires pour faire baisser mécaniquement le coût de la dette.

Bref, aucun chantage financier ne peut s'exercer contre la France, à l'instar de l'odieux chantage infligé à la

Grèce. Et personne ne peut nous exclure de l'Union européenne, même si nous désobéissons aux traités. La seule façon de sortir de l'UE est d'en faire la demande en activant la procédure de l'article 50, celle que le Royaume-Uni vient de déclencher.

### **Alors comment allez-vous désobéir tout en négociant ? Quels seraient plus précisément vos moyens de pression ?**

Pour commencer, dès notre arrivée au pouvoir, nous prendrions les mesures unilatérales d'urgence indispensables pour mener à bien notre programme et assurer la sécurité financière de la France. Abandon de toutes les normes budgétaires imbéciles en vigueur ; régulation des mouvements de capitaux pour bloquer l'évasion fiscale et protéger notre système financier contre la prolifération de produits financiers spéculatifs toxiques ; non-application des directives sur les travailleurs détachés et sur la libéralisation des services publics ; licence bancaire octroyée à la Banque publique d'investissement pour qu'elle puisse prêter aux administrations publiques à taux réduit.

*« Nous sommes prêts à des compromis et à envisager de multiples options, pourvu que nous sortions de la logique de la guerre économique intra-européenne »*

Dans le même temps, tous les domaines dans lesquels nous prendrions des décisions unilatérales resteront à l'agenda des négociations. Nos décisions autonomes pourront se transformer en inscriptions d'une exception française (*opt out*) dans le nouveau traité ou bien être remplacées par de nouvelles règles communes, ou encore devenir définitives en fonction de la volonté des Etats d'avancer avec nous sur ces questions. Cela dit, nous ne sommes pas dans une logique du tout ou rien. Nous sommes prêts à des compromis et à envisager de multiples options, pourvu que nous sortions de la logique de la guerre économique intra-européenne. Il faudra peut-être faire preuve d'imagination et examiner des solutions originales.

Par exemple, s'il apparaît trop difficile de réaliser toutes les conditions nécessaires à la survie de l'euro en l'état, on pourrait conserver l'euro comme monnaie commune pour les échanges hors zone euro, et instituer une déclinaison de l'euro en monnaies nationales (euro-lire, euro-franc...) dont les taux de change seraient fixes mais ajustables. Bien entendu, cela supposerait un contrôle des mouvements de capitaux pour se protéger de la spéculation.

Prenons un autre exemple. S'il est encore trop difficile d'instituer des normes sociales communes, nous pourrions imaginer un système de montants compensatoires sociaux, c'est-à-dire une taxe relevant le prix d'exportation des produits en provenance des pays qui ont des niveaux de salaires et de protection sociale sensiblement inférieurs à ceux du pays importateur. On a déjà employé cette méthode dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) pour corriger l'effet des écarts de taux de change sur les prix et revenus agricoles dans les différents pays membres de l'Union. Ces montants compensatoires rendraient la concurrence moins déloyale ; ils pourraient être reversés à un fonds européen soutenant le développement des pays les moins avancés.

### **Cela ne revient-il pas finalement à mettre en place une politique protectionniste ?**

C'est une forme de protectionnisme solidaire géré en commun dans l'intérêt commun. Cela n'a rien à voir avec un protectionnisme national, où chacun défend ses stricts intérêts nationaux contre les étrangers. La logique du protectionnisme solidaire devrait aussi s'appliquer dans l'ensemble des relations internationales, en suivant les principes proposés par Keynes pour la réforme du système monétaire internationale en 1944, ou encore de la charte de la Havane signée en 1948. Le commerce est libre, mais il n'a pas pour but d'accumuler des parts de marché et des excédents au détriment du reste du monde. Dès lors, les déséquilibres commerciaux structurels entraînent des mécanismes compensateurs mis en œuvre conjointement par les parties pour les résorber. Cela fait aussi partie des revendications que nous présenterons dans les négociations en vue de refonder l'UE.

### **Ces négociations ne sont-elles pas condamnées à l'échec ?**

Non, parce que ce que nous proposons n'est pas une Europe française conçue dans notre strict intérêt national. Nous proposons de renouer avec une logique de coopération qui est dans l'intérêt commun des peuples. Et nous n'exigeons pas la validation sans condition d'un projet idéal ; nous accepterons les compromis et le gradualisme nécessaires, pourvu que sur chaque point essentiel nous montions une marche significative.

Face à la détermination de la France, et face à un gouvernement français vraiment désireux de sauver l'Union, personne ne cherchera à pousser la France vers la porte de sortie, parce que cette sortie-là serait juste la fin de l'Union européenne.